

**CONFIRMATION VOLONTAIRE DE L'UTILISATION  
DE L'INDEMNITÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX**

Liste des pièces jointes

Rapport 2024 Bricmont Saskia.pdf	
FGDECLVOL_20250324_1821333.pdf	DISP

## CONFIRMATION VOLONTAIRE DE L'UTILISATION DE L'INDEMNITÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 11, PARAGRAPHE 4, DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU PARLEMENT EUROPÉEN

Je soussigné(e) confirme que, pendant la période comprise entre le 01/01/2024 et le 31/12/2024, Mme BRICMONT Saskia, député/députée au Parlement européen, a utilisé l'indemnité de frais généraux dans le respect des règles applicables, notamment:

- le statut des députés au Parlement européen<sup>1</sup>
- les mesures d'application du statut des députés au Parlement européen.<sup>2</sup>

Nom	Samama
Prénom	Eric
Société	Eric Samama Consulting
Qualité	Auditeur
Date	24/03/2025

Nombre de pièces jointes: 2

La présente confirmation et les pièces qui y sont jointes seront publiées sur le site internet du Parlement.

---

VEUILLEZ RENVOYER L'ORIGINAL SIGNÉ ET LES ÉVENTUELLES PIÈCES JOINTES À:

Parlement européen

Unité Administration des députés<sup>3</sup>

SPAAK 07B019

rue Wiertz, 60

B-1047 BRUXELLES

---

<sup>1</sup> Article 20, paragraphes 3 et 4, de la décision 2005/684/CE, Euratom du Parlement européen du 28 septembre 2005 portant adoption du statut des députés au Parlement européen (JO L 262 du 7.10.2005, p. 1).

<sup>2</sup> Articles 25 à 28 de la décision du Bureau du Parlement européen des 19 mai et 9 juillet 2008 portant mesures d'application du statut des députés au Parlement européen (JO C 159 du 13.7.2009, p. 1), telle que modifiée.

<sup>3</sup> Avis juridique: L'unité Administration des députés est responsable du traitement des données au sens du règlement (UE) n° 2018/1725. Les données à caractère personnel recueillies au moyen de la présente confirmation seront traitées aux fins de la publication, sur le site internet du Parlement, d'informations sur le respect des règles relatives à l'utilisation de l'indemnité de frais généraux. Le signataire de la présente déclaration dispose du droit d'accès à ses informations personnelles, d'un droit de rectification et d'un droit de recours auprès du coordinateur de la protection des données du Parlement européen () ou du Contrôleur européen de la protection des données ([data-protection@europarl.europa.eu](mailto:data-protection@europarl.europa.eu)).

Janvier à décembre  
2024

---

*Dossier de la députée  
Européenne*

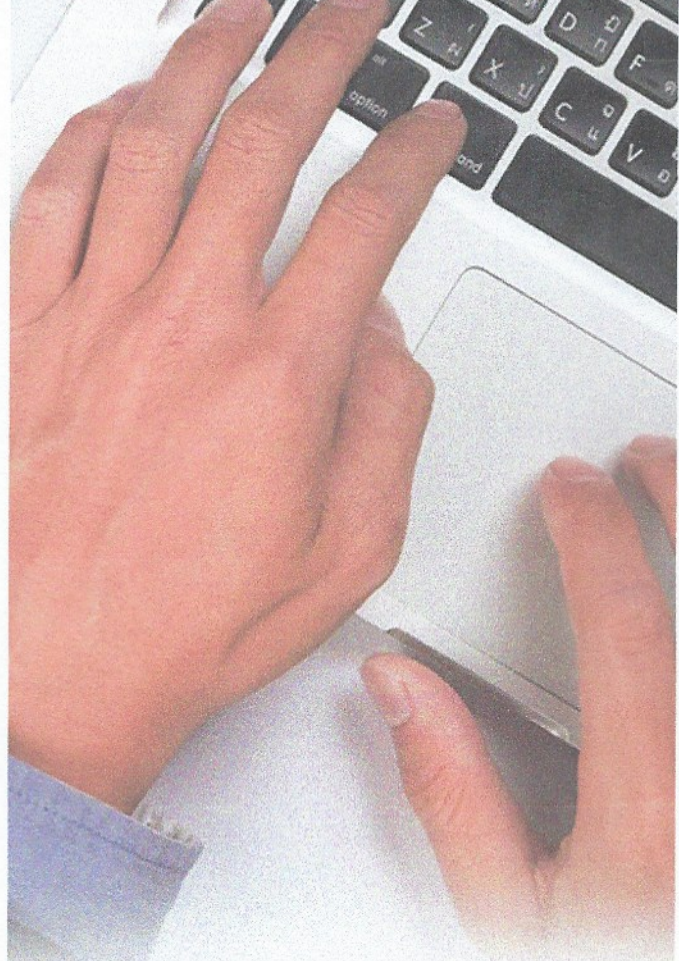
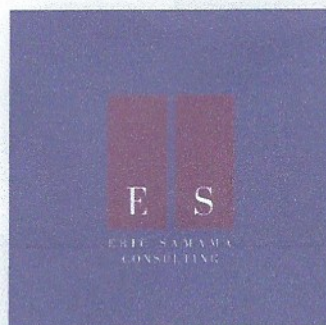
**Saskia Bricmont**

**ERIC SAMAMA Consulting**

---

4, rue Jules Jaslin  
93500 Pantin  
06.15.98.71.02  
[samama.eric@laposte.net](mailto:samama.eric@laposte.net)

**Siret : 514 013 739 00016**



En exécution de la mission qui m'a été confiée par vos soins sur l'utilisation des ressources de l'indemnité des frais généraux, j'ai procédé à l'audit des dépenses effectuées sur l'enveloppe des frais généraux de l'année 2024 et financées sur le compte bancaire KBC BE43 7360 6035 6801

Conformément à l'engagement contractuel, l'audit a consisté à :

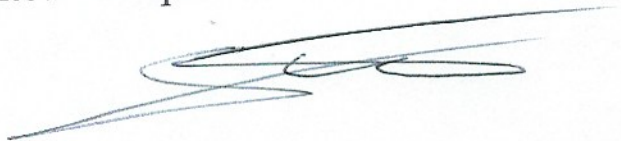
- Contrôler les flux financiers enregistrés sur le poste de dépenses « frais généraux »
- Contrôler l'éligibilité des dépenses
- Contrôler l'adéquation entre les dépenses et les justificatifs
- Contrôler la bonne affectation des flux dans les grands postes de dépenses

Après analyse et contrôle, je certifie que les flux financiers constatés sur l'année 2024 sont dument justifiés et conformes aux préconisations de la communication du bureau 11/2022 du parlement Européen.

Les flux financiers de la période d'audit de référence ont été compilés sur le bilan financier annexé au présent rapport

Paris le 20 janvier 2025

L'auditeur comptable



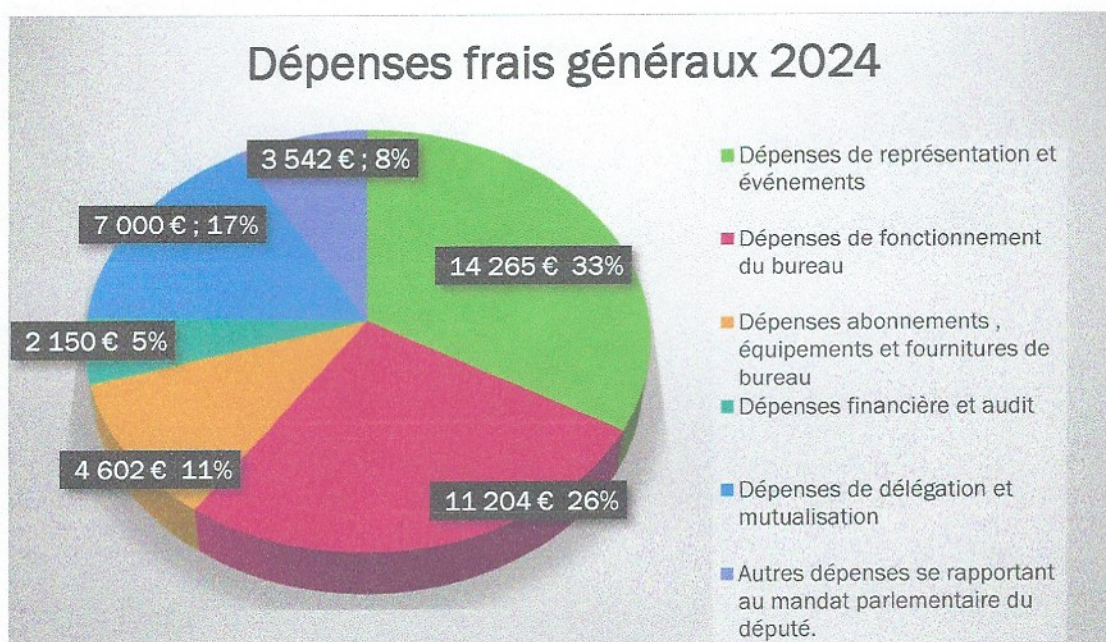
*Eric Samama Consulting*  
4, rue Jules Jaslin, 93500 Pantin  
Téléphone : 06.15.98.71.02  
Mail : [samama.eric@laposte.net](mailto:samama.eric@laposte.net)  
Siret 514 013 739 00016



Budget des frais généraux de l'année 2024 : 42 763 €

## Répartition des dépenses

- Dépenses de représentation et événements : 14 265 €
- Dépenses de fonctionnement du bureau : 11 204 €
- Dépenses équipements, fournitures de bureau et abonnements : 4 602 €
- Dépenses financière et audit : 2 150 €
- Dépenses de délégation et mutualisation : 7 000 €
- Autres dépenses se rapportant au mandat parlementaire de la députée : 3 542 €



**Eric Samama Consulting**  
4, rue Jules Jaslin, 93500 Pantin  
Téléphone : 06.15.98.71.02  
Mail : [samama.eric@laposte.net](mailto:samama.eric@laposte.net)  
Siret 514 013 739 00016



<b>Solde de la période précédente</b>		<b>115 628,94 €</b>
Dotation du parlement Europeen		59 572,00 €
Frais de fonctionnement du bureau	11 203,95 €	
Frais de délégation et mutualisation groupe	7 000,00 €	
Fournitures de bureau papeterie et consommables	269,31 €	
Livres, périodiques, journaux et revues de presse	3 002,61 €	
Équipements et mobilier de bureau	1 330,23 €	
Protocole et représentation	7 463,37 €	
Organisation de manifestations, de séminaires et de conférences	6 801,52 €	
Autres dépenses administratives	2 149,50 €	
Autres dépenses se rapportant au mandat parlementaire du député.	3 542,02 €	
Dépenses totales	42 762,51 €	175 200,94 €
Solde compte fin de période		132 438,43 €